

ANNEXE 3

FICHE N° 13

GRILLE D'ÉVALUATION DU CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION STAGIAIRE

Précisions relatives à l'utilisation de la grille d'évaluation

La grille d'évaluation ci-après, fondée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, est utilisée par les différents évaluateurs qui interviennent dans le processus d'évaluation des fonctionnaires stagiaires en vue de leur titularisation. Elle a donc un caractère impératif.

Les évaluateurs sont selon les cas :

- les membres des corps d'inspection (Inspecteurs généraux de l'éducation nationale, du sport et de la recherche (IGESR), premier et second degrés) ou les professeurs agrégés désignés par l'IGESR ;
- les chefs d'établissement ;
- les responsables de l'autorité administrative dont relève le stagiaire affecté hors école ou établissement du second degré.

Elle est utilisée en autant d'exemplaires qu'il y a d'évaluateurs.

La grille présente les compétences professionnelles du référentiel précité dans sa partie grisée, ainsi que leur déclinaison sous la forme d'items caractérisant les compétences attendues à l'issue de l'année de stage.

Si le référentiel de compétences évoque la notion de progressivité dans l'acquisition des compétences, les items ci-dessous identifient plus particulièrement les savoirs théoriques et pratiques à acquérir durant l'année de stage.

L'ensemble des items a vocation à être renseigné. Toutefois, au regard des conditions d'exercice du stagiaire, certains items peuvent ne pas l'être. En tout état de cause, chaque item qui fait l'objet d'une évaluation, est renseigné par une croix dans l'une des deux colonnes et est assorti le cas échéant de commentaires en particulier lorsque la compétence est insuffisamment acquise.

Certains items concernent particulièrement les chefs d'établissement.

En cas d'avis défavorable, une attention particulière doit être portée à la rédaction de l'avis motivé ou du rapport en insistant sur les compétences du référentiel insuffisamment acquises.

ANNEXE 3**Fiche n°13****Grille d'évaluation du conseiller principal d'éducation stagiaire**

Nom et prénom du stagiaire :

Discipline :

Etablissement :

Concours de recrutement :

Avis motivé :

Avis favorable à la titularisation : Avis défavorable à la titularisation :

Nom : Date :

Prénom : Signature :

Qualité de l'évaluateur :

ANNEXE 3

Fiche n°13
Grille d'évaluation du conseiller principal d'éducation stagiaire

La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel

- (1) Suffisamment acquises : le niveau de compétence constaté permet d'envisager l'entrée dans le métier du CPE stagiaire
- (2) Insuffisamment acquises : le niveau de compétence constaté n'est pas suffisant pour permettre d'envisager l'entrée dans le métier du CPE stagiaire

CC : compétences communes.

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises (2)
<p>CC 01. Avoir à cœur les intérêts de l'établissement et de l'ensemble de ses membres tout au long de son parcours de formation et de professionnalisation</p> <p>CC 02. Assurer la cohérence entre les responsabilités et les compétences assumées</p> <p>CC 03. Être à l'aise dans les situations</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations • Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité • Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de l'établissement • Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative • Fait respecter le règlement intérieur 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observations		
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises (2)
<p>CC 07. Favoriser la langue française et des langues étrangères</p> <p>CC 08. Favoriser la langue maternelle</p> <p>CC 09. Coopérer au sein d'une équipe</p> <p>CC 10. Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p>CC 11. Communiquer avec les parents d'élèves</p> <p>CC 12. Communiquer avec les partenaires de l'école</p> <p>CC 13. Travail en équipe pédagogique</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s) • Participe au travail d'équipe • Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Participe aux différentes instances et conseils 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom :

Date :

Prénom :

Qualité de l'évaluateur :

Signature :

ANNEXE 3
Fiche n°13
Grille d'évaluation du conseiller principal d'éducation stagiaire

<ul style="list-style-type: none"> Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observations :		
Compétences liées à l'organisation et à la gestion de la vie scolaire dans l'établissement	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises (2)
<p>CG1 Organise les rentrées et sorties des élèves ; gère l'accès à l'établissement pour leur sécurité et veille au respect de l'ordre et de la sécurité dans l'établissement.</p> <p>CG2 Gère et prépare les activités générales de l'école, regarde le rôle et les droits des élèves dans l'établissement.</p> <p>CG3 Assure la gestion administrative et pédagogique de l'établissement.</p> <p>CG4 Assure la mise en œuvre de l'organisation administrative et l'organisation de l'école</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement et de surveillance des élèves dans un souci de sécurité Prend en charge les dispositifs de vérification des absences et de retard des élèves en s'assurant du traitement et de la circulation de l'information à l'égard de toutes les personnes concernées Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son application notamment lorsqu'il s'agit du respect des personnes et des biens Adopte une relation d'écoute, d'aide, de soutien auprès des élèves ; sait valoriser et encourager les élèves Fait preuve de vigilance à l'égard des situations conflictuelles, des comportements d'incivilité et de violences de toutes natures et apporte des solutions en concertation avec les équipes éducatives et pédagogiques Participe à sa mesure à l'organisation et à l'animation des personnels de la vie scolaire Contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet éducatif du projet d'établissement 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observations :		
Compétences éducatives et pédagogiques favorisant toutes les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
<p>CC3 Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>CC4 Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p>		

Nom :	Date :
Prénom :	
Qualité de l'évaluateur :	Signature :

ANNEXE 3

Fiche n°13

Grille d'évaluation du conseiller principal d'éducation stagiaire

CC 13 : Accompagnement psychologique des élèves sur les sujets de leur intégration à l'établissement et à son métier. CC 14 : Accompagnement des élèves, éducatif et psychologique, dans leur orientation vers une voie scolaire et professionnelle. CC 15 : Particularisation et adaptation des dispositifs de suivi des élèves.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Participe au suivi individuel des élèves et à la définition des réponses à apporter en collaboration avec les équipes, les parents et les partenaires éventuels Participe aux différents dispositifs favorisant la citoyenneté participative et représentative des élèves Contribue à l'information des élèves sur leur projet d'orientation en liaison avec le professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Observations :</p> 		
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication CC 16 : Pratiquer les compétences de la culture mathématique nécessaires à l'exercice de son métier.	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
<ul style="list-style-type: none"> Utilise les outils numériques mis en place dans l'établissement Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Observations :</p> 		
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions inhérentes au métier et à son environnement. CC 17 : S'engager dans une démarche individualisée et collective de développement professionnel.	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
<ul style="list-style-type: none"> Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Observations :</p> 		

Nom :	Date :
Prénom :	
Qualité de l'évaluateur :	Signature :